

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 24
Présents : 18
Nombre de suffrages : 20

<u>Date de convocation</u> 12/11/2025
--

<u>Date d'affichage</u> 12/11/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procurator(s) :

Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard

Etai(ent) absent(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie

Etai(ent) excusé(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlene, M. SCHMUTZ Alain

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CORNUAU Albert

Numéro interne de l'acte : D16_11_2025

Objet : Marché de voirie 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux de voirie pour l'année 2025.

- Tranches fermes : rue de Lorette et rue du Père Dalin
- Tranches optionnelles : carrefour entre rues des tilleuls, des acacias et de la corniche, réfection trottoir rue des tilleuls (en bordure du lac).

Conformément à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, il propose au Conseil Municipal de l'autoriser à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ce marché dans la limite de l'estimation du marché.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Le Secrétaire de séance,
Albert CORNUAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

